

Bulletin Municipal

Année 2012

MARS 2013



Commune de Sauvelade

SOMMAIRE :

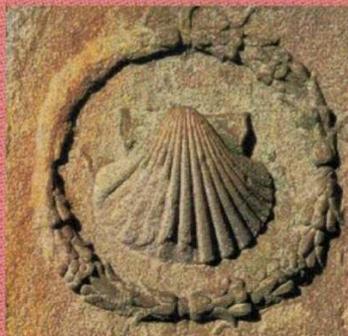
- Le mot du Maire p 2
- Etat Civil p 3
- Budget 2012 p 4
- Un an à Sauvelade p 5
- Un an à Sauvelade p 6
- (suite) p 6
- Informations p 7
- Du côté de la CCL p 8



BRÈVES

Calendrier des manifestations 2013

- ◆ Le 15 février à 20 h à la Salle Communale conférence-débat de Benoit Curcente sur « Les femmes sur Gaston Fébus »
- ◆ Loto des écoles le 15 avril à Sauvelade
- ◆ Du 2 au 4 mai et du 28 au 30 octobre « le stage de gascon »
- ◆ Fête des écoles le 21 juin à Vielleségure
- ◆ Les 12, 13 et 14 juillet « la fête du village » avec en ouverture le 12 juillet un concert «d'Arraya »
- ◆ Le 23 août le départ de la course du « Piémont Pyrénéen »
- ◆ À l'automne le repas des chasseurs et le traditionnel méchoui à la broche
- ◆ Garburade du téléthon le 17 novembre



Informations Sociales

**Maison de la Solidarité
Départementale (MSD ORTHEZ)**
Antenne de Mourenx
8 rue Victor Hugo
64150 MOURENX
Tél. : 05.59.60.07.96

**Pôle Gériatologique
(APA) ORTHEZ Pôle 3**
23 rue Lapeyrière
64300 ORTHEZ
Tél. : 05.59.69.86.69

Service d'aide à domicile
Association ADMR de Lagor
Mairie
64150 LAGOR
Tél 05.59.60.22.79
Responsable : Mme Kesteloot

Association Lo Caléi
4 av Francis Jammes
64300 ORTHEZ
Tél. 05.59.69.47.45

A Tout domicile
1 rue des pionniers
64150 MOURENX
Tél. 05.59.60.79.91

Soins infirmiers à domicile
SSIAD du canton de Lagor
Maison pour tous
RN 117
64170 LACQ
Tél. : 05.59.71.72.84
Infirmier coordonnateur :
M Alzuyet

Portage de repas à domicile
CCAS de Mourenx
Place François Mitterrand
64150 MOURENX
Contacter Corinne Da Silva
Tél. : 05.59.60.91.83

Téléassistance
Présence Verte du Bassin de l'A-
dour MSA
1, Place Marguerite Laborde
64000 PAU
Contacter Mme Héguy
Tél. : 05.59.80.72.12

Le mot du Maire

Avec la participation des élus et de la secrétaire, j'ai le plaisir de vous adresser ce bulletin municipal qui relate la vie de Sauvelade dans cette parution début 2013.

Après une période de préparation de dossiers, plusieurs chantiers vont commencer : la cantine scolaire et l'extension de l'auberge du Ptit Laà seront réalisés cette année.

Les travaux de réhabilitation du logement communal et de l'église devront débiter cette fin d'année. Cela est important et représente un investissement humain et financier fort pour une petite commune comme la notre.

Ces opérations seront conduites avec rigueur et accompagnées par les aides de l'Etat, du Conseil Général et de la Communauté de Communes de Lacq sans avoir recours à l'augmentation des impôts locaux.

En raison de la période difficile qui s'annonce, nous devons nous battre pour assurer le développement de notre village et améliorer notre cadre de vie.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Fidèlement à vous,

Le Maire,
Jean Claude MORERE

Etat civil 2012...

Naissances

CARRERE LATEULERE Constance,
le 23 janvier 2012
CHADES Nathan, le 18 mars 2012

Mariage

GOUTIERES Florette et LABORDE Thomas, le
21 juillet 2012

Décès

CARASSOU Madeleine, veuve de Jean Philippe
Charles ASPESBERRO, le 8 janvier 2012
CABANNE Léon, LAHITTE Marie Antoinette

Et 2013!

Nous venons d'apprendre la venue au monde de
Naomi ALMEIDA APARICIO
le 2 février dernier.
Toutes nos félicitations aux nouveaux parents!

LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ 3 ÉTAPES OBLIGATOIRES

- ÉTAPE 1) l'enseignement de défense (classes de 3^e et de 1^{re}).
 - ÉTAPE 2) le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes (www.mon.service-public.fr).
 - ÉTAPE 3) la JDC (journée défense et citoyenneté), avant 18 ans.
- Ce parcours est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, permis de conduire, CAP, BEP, BAC, etc.).



Recensement des jeunes de 16 ans et le parcours de citoyenneté

Suppression des autorisations de sortie de territoire

Les autorisations de sortie de territoire individuelles et collectives pour les mineurs français voyageant à l'étranger sans leurs parents sont supprimées depuis le 1er janvier 2013.

Un mineur français pourra franchir les frontières, muni de son seul passeport ou de sa carte nationale d'identité (pour les pays tels que ceux de l'UE).

Pour les voyages en dehors des pays de l'Union Européenne, il conviendra de contacter le consulat du pays concerné pour vérifier les pièces à fournir.

RENSEIGNEMENTS

Permanence de la Mairie

Mardi de 16 h à 17 h 30

Vendredi de 11 h à 12 h 30

Adresse Internet
mairie.sauvelade
@wanadoo.fr

☎ : 05.59.67.60.59
☎ : 05.59.67.32.77

Démarches administratives en ligne

L'Administration ouvre un guichet unique et permanent sur Internet qui permet d'effectuer environ 600 démarches administratives en ligne. Ce site s'adresse à la fois aux particuliers et aux entreprises (consultation des remboursements d'assurance-maladie au calcul de sa retraite, en passant par une demande d'extrait d'acte de naissance ou la délivrance d'un certificat de non-gage pour un véhicule), le nouveau portail concerne tous les aspects de la vie quotidienne.

Ce nouveau site est consultable à l'adresse suivante :

www.administration24h24.gouv.fr

Communauté de communes de Lacq

Rond point des Chênes
64150 MOURENX

tel : 05.59.60.03.46
Fax : 05.59.60.06.93

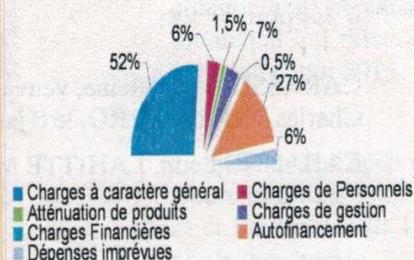
Site internet : www.cc-lacq.fr

Le Budget 2012

Section de Fonctionnement

696 492 €

Dépenses de Fonctionnement



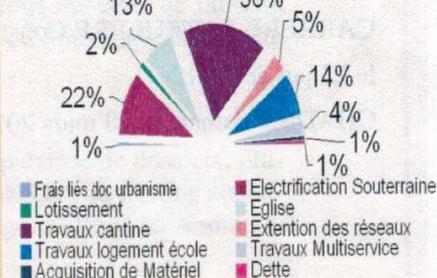
Recettes de Fonctionnement



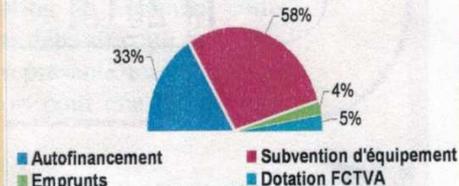
Section d'Investissement

551 628 €

Dépenses d'Investissement



Recettes d'investissement



Taxe des ordures ménagères 2012

Les bases de calcul de la taxe des ordures ménagères ont changé. Jusqu'à l'année dernière, les frais de ramassage et de traitement des ordures ménagères, soit 10087 €, étaient financés par l'application d'un taux de 7 % à la base de la valeur locative de l'impôt foncier des propriétés bâties. Afin de se mettre en conformité avec les autres communes de la Communauté de Communes de Lacq, qui financent cette charge directement sur le budget communal, notre commune a été invitée à supprimer le prélèvement de cette taxe sur les impôts locaux.

Pour compenser le manque à gagner sur le budget de la commune, le conseil municipal unanime a décidé de répartir cette charge à part égale sur la taxe d'habitation et la taxe foncière dont les taux ont augmenté respectivement de 2,34 % et 3,18 %.

Taxe d'aménagement

Depuis le 1er mars 2012 la taxe d'aménagement se substitue aux différentes taxes d'urbanisme qui s'appliquaient lors de la construction, reconstruction ou agrandissement des bâtiments, installations ou aménagements de toute nature. Les communes souhaitant instaurer cette nouvelle taxe devaient délibérer avant le 30 novembre 2011 pour une mise en place dès 2012.

La commune de Sauvelade a choisi de renoncer à cette recette supplémentaire en ne mettant pas en place cette taxe.

Un an à Sauvelade

SOCIETE 3C METAL :

Une extension importante des bâtiments a été réalisée. L'engagement et la détermination de ses dirigeants et de son personnel portent leurs fruits.

Toutes nos félicitations!

Madame Maryline SEKRANE a quitté ses fonctions le 20 décembre 2012. Cette vacance de début 2013 sera mise à profit pour réaliser les travaux programmés à l'auberge.

Les nouveaux gérants recrutés seront présents pour l'accueil des pèlerins et le redémarrage de saison estivale.

MULTI SERVICE :

TRAVAUX VOIRIE ET RESEAUX :

Électrification cimetière

Un coffret avec prise 220 et 380 volts est mis à disposition pour tous travaux à réaliser dans le cimetière. Il suffira d'en faire la demande à la mairie.

Renforcement et extension des réseaux électriques

Des travaux ont été réalisés pour desservir des terrains constructibles ou des bâtiments agricoles et d'élevage.

Quartiers Hourcade et Lapadu

Aménagement et réfection du chemin qui dessert ces quartiers.

Élargissement prévu chemin de Copau

Merci aux propriétaires qui ont cédé le terrain.

Départementale 110

Les usagers roulent trop vite, ils ne sont pas raisonnables. Avec les services voirie de la CCL et du Conseil Général, nous allons engager une réflexion pour sécuriser les abords de l'école et du carrefour qui dessert le quartier Teulade Grosclaude.

Un an à Sauvelade (suite)

Les évènements et manifestations de 2012 en image

Cyber-bases

Afin d'améliorer et de faciliter l'accès à l'Internet et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC), de l'ensemble de la population des communautés de communes d'Arthez-de-Béarn, Lacq, Lagor et Monein, le Syndicat Mixte du Pays de Lacq a mis en place un réseau de cyber-bases qui maille tout le territoire.

Vous êtes jeune, adulte, retraité, demandeur d'emploi ... ?

N'hésitez plus ! Venez découvrir les plaisirs de l'informatique et du multimédia

Rendez-vous dans les Cyber-Bases d'Arthez-de-Béarn, Artix, Maslacq, Monein, Mourenx et Pardies.

Les animateurs seront très heureux de vous recevoir dans la cyber-base de votre choix pour vous faire découvrir les usages et le fonctionnement de l'outil informatique dans une ambiance conviviale et ludique.

N'hésitez pas à contacter pour tout renseignement !

Christelle DUMUR
Cyber-base de Mourenx

La Déchèterie

Adresse :

27, Route de Loubieng
64300 MASLACQ
Tél : 05.59.67.31.89

Horaires d'ouverture

Lundi - mercredi -
vendredi et Samedi

de 9 h à 12 h 30
de 13 h 30 à 18 h



Comme chaque année, du 5 au 9 novembre 2012, l'association Silva Lata a organisé un stage intensif de gascon.

Celui-ci s'est clôturé par une représentation de la dernière pièce de théâtre en béarnais des Comelodians de Sault-de-Navailles.

L'ACCA de Sauvelade a organisé le 13 octobre 2012 le repas annuel des chasseurs.

Nombreux sont ceux à avoir répondu à l'appel pour déguster le sanglier.



Zoom sur les rencontres du 3ème âge

Tous les mois les membres se réunissent pour un goûter. Quelques nouveaux sont venus soutenir ceux qui jouent à la belote et la coinchée. En fin d'après midi, un casse-croûte est servi pour leur permettre de se rappeler leurs bons souvenirs et de discuter de l'actualité, tout ça dans la bonne humeur et la convivialité.

Ils se quittent avec la mine réjouie et se donnent rendez-vous pour le mois prochain.

En fin d'année un repas amélioré est prévu et ils pensent déjà à l'année prochaine. Qu'ils soient remerciés de consacrer un peu de leur temps et profitent de leur retraite bien méritée.

Souhaitons que cela leur dure le plus longtemps possible.



Accueil des nouveaux habitants et présentation des vœux pour l'année 2013 de la municipalité.

Mais aussi :

Les Fêtes de Sauvelade,

Cérémonie du 11 novembre ...

Nouvelles tarifications

Location Salle	1 Jour	2 Jours
Habitants du Village	60 €	100 €
Extérieurs au village	Sans objet	400 €
Chauffage	50 € / jour	50 € / jour
Gaz	20 € (forfait)	20 € (forfait)
Location table	1,50 € l'une gratuit pour les villageois	
Location chaise	0,45 € l'une gratuit pour les villageois	
Caution	500 € (pour tout le monde)	

Concessions au cimetière

Concessions cinquantenaires : 40,00 € le m2

Concessions trentenaires : 30,00 le m2

Colombarium :

Pour une durée de 30 ans : 1000 €

Pour les personnes extérieures à la commune, l'accord pour une concession ou une place au colombarium devra être validé par le Conseil municipal.



Repas basco béarnais



Les enfants du RPI Vielleségure / Sauvelade ont organisé les 19 et 21 mars un repas basco béarnais dans le cadre du projet d'école sur les Pyrénées Atlantiques.

Appel aux habitants de Sauvelade

Les élèves de cycle 3 engageront prochainement une réflexion sur la vie à Sauvelade dans les années 1940. Il nous semble intéressant que le témoignage des anciens du village viennent éclairer la recherche engagée sur internet et dans les manuels.

Merci de bien vouloir prendre contact avec Madame la directrice pour organiser ce travail.
(portable : 06 61 47 36 40 / téléphone école : 05 59 67 68 72)

Du côté de la Communauté de Communes de Lacq



Le transport à la demande (TAD), Mobilacq 64, mis en place en partenariat avec le Conseil général, est disponible depuis le 15 mai sur les 47 communes de la CCL ainsi que sur Orthez.

Ce nouveau dispositif répond aux besoins de mobilité des habitants de la CCL qui travaille aujourd'hui à des partenariats avec différentes associations et structures du territoire pour répondre à des besoins plus spécifiques (maisons de retraite, mission locale, centre social...).

Mobilacq répond aussi aux besoins de mobilité des jeunes, pour aller à la piscine par exemple. Les jeunes de 11 à 18 ans peuvent l'utiliser en toute autonomie après que leurs parents ont rempli une autorisation téléchargeable sur le site de la CCL ou à retirer à l'accueil de la mairie de leurs domiciles. Des imprimés sont disponibles à la mairie de Sauvelade aux heures d'ouverture.

Mobilacq 64 au 0800 64 24 64 (appel gratuit depuis un fixe)

Site internet : www.cc-lacq.fr

Tatifs : 1 € sur la CCL, 2 € sur Orthez

Depuis le 1er janvier 2013, la Communauté de Communes de Lacq a repris la compétence espaces verts.

Il a été décidé de mettre en place la collecte sélective des déchets pour les 61 cimetières du territoire.

Chaque cimetière sera doté de conteneurs pour chaque déchet, identifiables par des couvercles de couleurs différentes et des autocollants spécifiques dans le but de séparer les végétaux des autres déchets.



Pour les déchets verts (fleurs naturelles, compositions florales naturelles) les bacs seront équipés de couvercles bleus et de l'autocollant n° 1.

Pour les autres déchets (plastiques, pots plastiques, bidons plastiques, fleurs plastiques) les bacs seront équipés de couvercles jaunes et de l'autocollant n° 2.

La mise en place d'un tel système nécessite la coopération de tous si nous voulons y arriver!